

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Institut National de Jeunes Sourds de Paris

Choisissez l'INJS de Paris  
pour verser votre taxe  
d'apprentissage

**injs**

# POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSTITUT ?

La taxe d'apprentissage est indispensable :

- ◆ Pour contribuer à la modernisation des équipements techniques dans les ateliers professionnels.
- ◆ Pour permettre aux jeunes sourds de bénéficier de services et de technologies d'accès et d'aide à la communication.

# COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSTITUT ?

L'INJS est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Notre code UAI est : 0752363L

Notre dénomination :  
Institut National de Jeunes  
Sourds de Paris

Notre coordonnée :  
254 rue Saint-Jacques  
75005 Paris

**Merci de préciser le montant  
que vous nous affectez.**

**VOTRE CONTACT**  
Lynda PRADAL  
01 53 73 14 64  
lpradal@injs-paris.fr

**Effectuez votre versement avant le 31 mai 2022**

# QUE FINANCE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSTITUT ?

Votre taxe participe directement à l'achat de matériel à la pointe de la technologie pour les jeunes sourds en formation dans les nombreuses filières proposées à l'institut :

- ◆ PROTHÈSES DENTAIRES
- ◆ MENUISERIE
- ◆ SERRURERIE-MÉTALLERIE
- ◆ INSTALLATION SANITAIRE
- ◆ COIFFURE
- ◆ COUTURE
- ◆ JARDINIER PAYSAGISTE  
EN ALTERNANCE
- ◆ SIGNALÉTIQUE  
ET DÉCORS GRAPHIQUES  
EN ALTERNANCE







**ORDINATEUR ÉQUIPÉ D'UN LOGICIEL  
DE CAO DENTAIRE ET SCANNER**



**SCIE À FORMAT MARTIN  
EN MENUISERIE**



**FRAISEUSE  
EN SERRURIE-MÉTALLERIE**



**MATÉRIEL POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS  
JARDINER PAYSAGISTE**



**OUTILLAGE  
EN INSTALLATION SANITAIRE**



**ORDINATEURS ÉQUIPÉS  
POUR L'INFOGRAPHIE DE LA SIGNALÉTIQUE**



**ÉQUIPEMENTS DE L'IMPRESSIION, LA DÉCOUPE  
ET LA LAMINATION DE L'ATELIER SIGNALÉTIQUE**



**ÉQUIPEMENTS  
DU SALON DE COIFFURE**



**TISSUS ET MACHINES À COUDRE  
POUR L'ATELIER COUTURE**

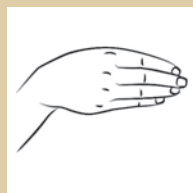
# L'INSTITUT UN ÉTABLISSEMENT HISTORIQUE AU SERVICE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Situé en plein cœur de Paris, près du Jardin du Luxembourg, l'INJS de Paris bénéficie d'un cadre exceptionnel. L'Institut, créé en 1791, est un établissement public d'enseignement spécialisé placé sous la tutelle du Ministère des Solidarités et de la Santé. Créée sous la Constituante par la loi du 21 et 29 juillet 1791, l'institution des sourds de naissance avait pour finalité la poursuite de l'œuvre philanthropique de l'abbé Charles-Michel de l'Épée (1712-1789), « premier instituteur gratuit des sourds et muets ». Celui-ci fut élevé par la même loi au rang des citoyens ayant mérité de la patrie. L'école fut installée le 4 avril 1794 dans le petit séminaire des oratoriens de Saint-Magloire, au 254 de l'actuelle rue Saint-Jacques. Premier établissement public pour enfants sourds créé au monde, l'INJS de Paris accueille 240 jeunes sourds ou malentendants de la maternelle au lycée d'enseignement général ou professionnel.

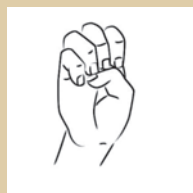
Les formations proposées ainsi que les modalités de prise en charge sont en constante évolution dans le cadre d'un projet d'établissement porteur d'une volonté d'innovation et d'ouverture.

L'INJS de Paris  
l'excellence au service  
de l'accompagnement  
des jeunes sourds

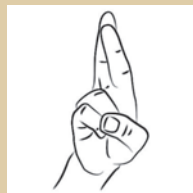
M



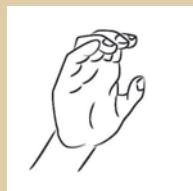
E



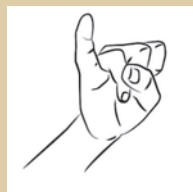
R



C



I







*Cette année, nous avons toujours  
besoin de vous !*

Nous poursuivons  
nos investissements dans la formation  
en alternance ouverte cette année :

**le CAP Signalétique  
et décors graphiques**

Institut National de Jeunes Sourds  
254 rue Saint-Jacques - 75005 Paris  
01 53 73 14 00 - [www.injs-paris.fr](http://www.injs-paris.fr)